

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-01

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA FERTE SAINT-AUBIN

Sur le rapport du Président,

Vu le projet de modifications des statuts proposé en bureau communautaire et sur lequel les conseils municipaux se prononceront dans le délai de 3 mois suivant la notification de la présente délibération, faisant expressément référence aux dispositions des articles L.5211-17 et L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sachant qu'en cas de non réponse de la commune dans le délai imparti, il y a de facto approbation tacite de celle-ci, le Préfet prononçant par arrêté la modification des statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

PROPOSE aux Communes adhérentes à la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin un projet de modifications des statuts qui fait suite à la définition de l'intérêt communautaire pour chacune des compétences concernées, tel qu'il figure en annexe à la présente.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-02

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE ENTREPRISE : SOLOGNE ENTRETIEN

Mme Martine BORG, Présidente de la Commission Aménagement de l'Espace et Développement Economique, informe l'Assemblée que M. et Mme FERRE, actuellement dirigeants de la société SOLOGNE ENTRETIEN (implantée à VANNES-SUR-COSSON), qui a comme domaines d'activités l'aménagement et l'entretien de territoires, la création et l'entretien d'espaces verts, assainissement, VRD et terrassement, souhaitent trouver un terrain d'environ 6 000 m² pour y implanter un bâtiment (1 000 m²) et une zone de stockage de matériaux.

Elle précise par ailleurs qu'après vérification avec l'ADEL, l'activité n'est pas éligible à une aide au titre de l'immobilier d'entreprise. Malgré tout, M. et Mme FERRE restent intéressés par une implantation à LA FERTE SAINT-AUBIN sur la ZAE de LA CHAVANNERIE I.

Une option d'achat est donc formalisée par courrier de la parcelle AV49, d'une superficie de 10 000 m² pour un montant de 76 200 € (7,62 €/m²).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE :

- Monsieur le Président à signer la promesse de vente à intervenir à ce titre avec les intéressés et en confier la rédaction à l'étude notariale fertésienne,
- les conjoints FERRE à déposer un permis de construire sur un bien communautaire, dans l'attente de la régularisation de cette transaction.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-03

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA FERTE SAINT-AUBIN

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 issue de l'ordonnance du 26 août 2005 et ses décrets d'application,
Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 20 novembre 2009,
Vu l'examen du projet de budget primitif 2010 en Commission des Finances du 12 janvier 2010,
Vu le rapport de la CLECT figurant en annexe de la présente,
Le Budget Primitif 2010 de la Communauté de Communes, tel que présenté en annexe, est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire et se décompose comme suit :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT	RECETTES de FONCTIONNEMENT
5 775 563,07 €	5 775 563,07 €
DEPENSES d'INVESTISSEMENT	RECETTES d'INVESTISSEMENT
398 332,60 €	398 332,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte la section de fonctionnement du budget primitif 2010 qui s'équilibre à la somme de 5 775 563,07 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte la section d'investissement du budget primitif 2010 qui s'équilibre à la somme de 398 332,60 €.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-04

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2010 DU SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 issue de l'ordonnance du 26 août 2005 et ses décrets d'application,
Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 20 novembre 2009,
Vu l'examen du projet de budget primitif 2010 du SPANC en Commission des Finances du 12 janvier 2010,

Le Budget Primitif 2010 du SPANC de la Communauté de Communes, tel que présenté en annexe, est soumis à l'approbation du Conseil Communautaire et se décompose comme suit :

DEPENSES d'EXPLOITATION	RECETTES d'EXPLOITATION
92 897,00 €	92 897,00 €
DEPENSES d'INVESTISSEMENT	RECETTES d'INVESTISSEMENT
14 312,00 €	14 312,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte la section d'exploitation du budget primitif 2010 du SPANC qui s'équilibre à la somme de 92 897,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOpte la section d'investissement du budget primitif 2010 du SPANC qui s'équilibre à la somme de 14 312,00 €.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-05

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : DELIBERATION POUR AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL POUR L'ANNEE 2010

Sur le rapport de Monsieur le Président,

et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec Monsieur le Maire de LA FERTE SAINT-AUBIN pour que celui-ci mette à disposition certains de ses agents, telle qu'elle figure en annexe à la présente.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-06

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : ADOPTION DES INDEMNITES ACCESSOIRES POUR L'EXERCICE 2010

Sur le rapport de Monsieur le Président,

et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de verser une indemnité accessoire à trois agents, en contrepartie du travail spécifique fourni, selon les caractéristiques suivantes :

INDEMNITES ACCESSOIRES			
		Montant mensuel net	Montant annuel net
Monsieur SALAUN	Forfait	400,00	4800,00
Madame MARCHAND	Forfait	100,00	1200,00
Monsieur PASCAULT	Forfait	150,00	1800,00

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-07

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC L'ASSOCIATION CILS (Centre d'Initiatives Locales de Sologne)

Monsieur le Président informe l'Assemblée que conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, l'autorité territoriale qui attribue une subvention à un organisme privé doit, dès lors que cette subvention dépasse un seuil de 23 000 €, établir une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie afin d'en définir l'objet et le montant.

La mission principale de l'Association CILS est d'ordre social dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Cette action, exercée par l'association, est une des missions statutaires de la Communauté de Communes du Canton de LA FERTE SAINT-AUBIN. C'est à ce titre que la Communauté de Communes participe aux frais de fonctionnement de la structure par le biais du versement d'une subvention annuelle.

Il est prévu d'attribuer à l'Association CILS une subvention d'un montant de 28 400 € pour l'année 2010. Cette subvention communautaire a pour objet de contribuer à la participation de la Communauté de Communes aux activités de ladite Association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE son Président à signer la convention de partenariat financier avec l'Association C.I.L.S. (Centre d'Initiatives Locales de Sologne).

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-08

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU CANTON DE LA FERTE SAINT-AUBIN

Monsieur le Président informe l'Assemblée que, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, l'autorité territoriale qui attribue une subvention à un organisme privé doit, dès lors que cette subvention dépasse un seuil de 23 000 €, établir une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie afin d'en définir l'objet et le montant.

L'Office de Tourisme Intercommunal du canton de La Ferté Saint-Aubin s'est vu déléguer par le Conseil Communautaire du Canton de La Ferté Saint-Aubin par délibération du 30 mars 2007, les missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristiques pour la Communauté de Communes et ceci en coordination avec le Comité Départemental et le Comité Régional du Tourisme. Il contribue à coordonner les interventions des divers partenaires du développement local.

Pour lui permettre de remplir cette tâche d'intérêt public, la Communauté de Communes lui attribuera annuellement, les crédits de fonctionnement nécessaires et adaptés à son classement et à ses obligations de prestations de service, ceci en application de l'arrêté du 12 janvier 1999.

Il est prévu d'attribuer à l'Association « Office de Tourisme Intercommunal du Canton de La Ferté Saint-Aubin » une subvention d'un montant de 38 700 € pour l'année 2010. Cette subvention communautaire a pour objet de contribuer à la participation de la Communauté de Communes aux activités de ladite Association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE son Président à signer la convention de partenariat financier avec l'Association Office de Tourisme Intercommunal du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-09

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC L'ASSOCIATION HALTE-GARDERIE PARENTALE « LES P'TITS LOUPS »

Monsieur le Président informe l'Assemblée que, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, l'autorité territoriale qui attribue une subvention à un organisme privé doit, dès lors que cette subvention dépasse un seuil de 23 000 €, établir une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie afin d'en définir l'objet et le montant.

La mission principale de l'Association « Les P'tits Loups » est d'ordre social (halte garderie parentale pour des enfants de trois mois à quatre ans). Cette halte garderie parentale est créée, organisée et gérée par des parents regroupés sous une association loi 1901. L'association accueille au maximum 20 enfants de l'âge de trois mois à quatre ans.

Elle est agréée par la Direction de la Solidarité du département et bénéficie d'un agrément de la Protection maternelle et infantile (PMI). A ce titre un projet pédagogique est défini.

Cette action, exercée par l'association, est une des missions statutaires de la Communauté de Communes du Canton de LA FERTE SAINT-AUBIN. C'est à ce titre que la Communauté de Communes participe aux frais de fonctionnement de la structure par le biais du versement d'une subvention annuelle.

Il est prévu d'attribuer à l'Association « Les P'tits Loups » une subvention d'un montant de 37 000 € pour l'année 2010. Cette subvention communautaire a pour objet de contribuer à la participation de la Communauté de Communes aux activités de ladite Association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE son Président à signer la convention de partenariat financier avec l'Association Halte-garderie parentale « Les P'tits Loups ».

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-10

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : PRISE DE CONNAISSANCE DES MARCHES PUBLICS PASSES EN 2009

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'article 133 du Code des Marchés Publics dispose que la personne publique publie, au cours du trimestre de chaque année, une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

A PRIS ACTE de la présentation de la liste des marchés publics conclus en 2009, telle qu'elle figure en annexe à la présente.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-11

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : DELIBERATION POUR VENTILER LA SUBVENTION ANNUELLE VERSEE AU COLLEGE DE LA FERTE SAINT-AUBIN

Monsieur Philippe FROMENT, Président de la Commission Vie Scolaire, rappelle à l'Assemblée que lors de l'adoption du budget primitif 2010, la Communauté de Communes a décidé d'octroyer une subvention de fonctionnement aux associations du collège de 4 900 €.

A la demande de Monsieur l'agent comptable, il convient de ventiler cette subvention sur trois organismes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à la ventilation de la somme de 4 900 € de la manière suivante :

- 1 400 € à l'agent comptable du collège,
- 1 700 € à l'association Foyer Socio Educatif,
- 1 800 € aux associations sportives.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-12

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 JANVIER 2010

Date de convocation :
13/01/2010

Date d'affichage :
25/01/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le VINGT JANVIER DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Guy LASNIER, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, M. Arnaud CHUBURU, M. Claude HOARAU, M. Claude GIRERD, Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, M. Marc BRYNHOLE, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Eric LEMBO, M. Jean-Louis LHEUREUX, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Michel TATIN (remplacé par M. Guy LASNIER), M. Luc BEUNIER (remplacé par M. Claude HOARAU), M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT (remplacé par M. Jean-Louis LHEUREUX)

Secrétaire de séance : M. Philippe FROMENT

OBJET : RECRUTEMENT TEMPORAIRE D'UN STAGIAIRE AU SEIN DU SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

M. Hervé NIEUVIARTS, Président de la Commission Environnement et Cadre de Vie, informe l'assemblée que dans le cadre du contrôle des installations d'assainissement non collectif, et devant l'accroissement des reports de visites, il convient de recourir aux services d'un stagiaire, bénéficiant d'une convention dans le cadre de ses études, pour une période de trois mois.

Par ailleurs et ceci conformément au décret du 31 janvier 2008 qui instaure une rémunération minimale pour les stages d'une durée consécutive supérieure à trois mois, il est proposé d'offrir au stagiaire une indemnité s'établissant sur la base de 700 € net par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE son Président :

- à recruter un stagiaire pour une durée de 3 mois, rémunéré sur la base de 700 € net par mois, les crédits nécessaires figurant au budget du SPANC,
- à modifier le tableau des effectifs en créant un poste de stagiaire pour 3 mois.

Le Président
Xavier DESCHAMPS